



<p><b>Notifié le</b> <b>Notification reçue le</b> <b>Publié le</b> <b>Certifié exécutoire, le Maire</b></p>	<p>Partie réservée au visa de la Sous-Préfecture</p>
---	--

Service : *SCM*

**ADMINISTRATION GENERALE**

Délégation de fonction et de signature  
Mme Perrine PELAEZ, Adjointe au Maire

Le Maire de la Ville de Béziers,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2122.18,  
**VU** la délibération du Conseil Municipal en date du 25 mai 2020 portant fixation du nombre des Adjointes et élection des Adjointes,  
**VU** l'arrêté n°1058 du 25 mai 2020 attribuant délégation de fonction et de signature à Mme Perrine PELAEZ, Adjointe au Maire,  
**CONSIDERANT** qu'afin d'assurer la bonne marche de l'administration municipale, il convient de déléguer certaines fonctions aux adjointes,  
**CONSIDERANT** qu'afin d'assurer le bon fonctionnement des services, il convient de compléter cette délégation de fonction par une délégation de signature

**A R R Ê T E**

**ARTICLE 1 :** Cet arrêté abroge et remplace l'arrêté n°1058 du 25 mai 2020.

**ARTICLE 2 :** Mme Perrine PELAEZ, Adjointe, est chargée du Logement et de la lutte contre l'habitat indigne.

**ARTICLE 3 :** En sa qualité d'Adjointe chargée du Logement et de la lutte contre l'habitat indigne, Mme Perrine PELAEZ, reçoit délégation de signature pour les pièces et documents, relevant de son secteur qui lui seront présentés par le Directeur Général des Services de la Mairie et notamment :

- correspondances nécessaires à la mise en oeuvre de la politique municipale, pour le secteur relevant de sa délégation ;

- contrats et conventions dont la négociation et la signature sont autorisées par délibération du Conseil Municipal, décision ou arrêté municipal relevant de sa délégation ;
- arrêtés et décisions relevant de sa délégation,
- actes d'engagement de dépenses payables sur facture, dans la limite des crédits ouverts au budget et affectés spécifiquement aux services relevant de sa délégation ;
- actes relevant de l'application de la législation et de la réglementation nationale dans le domaine de sa délégation ;
- actes relevant de l'application des règlements institués par arrêtés du Maire ou délibérations du Conseil Municipal, dans le domaine de sa délégation.

**ARTICLE 4 :** Mme Perrine PELAEZ, Adjointe au Maire reçoit délégation de signature pour signer tous les actes liés à la mise en œuvre des différentes procédures de péril (imminent, non imminent, ordinaire) notamment les arrêtés de péril, les arrêtés de levée de péril, les courriers et correspondances relevant de cette législation.

En cas d'absence de Mme Perrine PELAEZ, délégation de signature est donnée à M. Luc ZENON, Adjoint au Maire.

**ARTICLE 5 :** Madame La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Fait en l'Hôtel de Ville de Béziers, le

17 JUL 2020

Robert MENARD



The image shows the official seal of the City of Béziers (Hérault) on the left, which is circular and contains a coat of arms. To the right of the seal is a handwritten signature in blue ink that reads "R. Ménard".